



La Rivière



Printemps 2025 - N° 57

Suivez les informations de votre village : web : www.la-riviere38.fr - [communedelariviere](https://www.facebook.com/communedelariviere) - Application Panneau Pocket

Vie municipale

Mot du maire	1
Budget	2
Aménagement	3
PLUi	3
Élections municipales	3
Location de salles	3
Déchèteries	3
Ramassage des déchets	3
Enfance Jeunesse	3
Action Sociale	4
Départ à la retraite	5
Mot de la directrice	5
Commémoration du 8 mai	5
Vœux de la municipalité	6
Banquet des laboureurs	6
État civil	5
Bien vivre à La Rivière	7
Défibrilateur	7
Feu d'artifice	7
Soutien scolaire	7

Intercommunalité

RPE	8
Le saviez-vous ?	9
Piégeage de printemps	9

Vie associative

Comité des fêtes	10
La Horde du contretemps	10
Sou des écoles	11
Pause Créa	11
ACCA	11
Marché à la ferme	11
Pompiers	12
Infos	12

Mairie de La Rivière,
327, rue du Baron
38210 La Rivière
Tél. 04 76 93 61 52
email : mairie@lariviere38.fr
Directeur de la publication :
Raymond Rolland
Crédit photos et rédaction :
service communication
Conception/Impression :
Coquand Imprimeur (Fontaine)
Imprimeur certifié Imprim'vert
et ISO 14001
Tirage : 400 exemplaires
Dépôt légal à parution

Mot du maire

Riveraines, Riverains

Le mandat municipal que vous m'avez confié arrive à son terme dans moins d'un an, les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026. Ce mandat a été marqué par 2 événements majeurs qui se sont imposés à nous : la crise sanitaire de la COVID 19 apparue dès le lendemain du 1er tour des élections de mars 2020 et plus récemment l'impressionnant éboulement du mont ARTET sur la RD 1532 le 25 juillet 2025.

Ces 2 épreuves ont inévitablement perturbé l'action communale et le quotidien de chacun d'entre vous. Au-delà des affaires courantes que doit gérer une commune, notre action se porte depuis plusieurs mois sur le traitement du dossier qui concerne le rétablissement de la circulation sur la départementale 1532.

Le 11 mars dernier en préfecture, en présence de madame la Préfète et du Président du département de l'Isère, les élus du territoire et moi-même avons pu évoquer nos inquiétudes face à ce contexte et exprimer l'impérative nécessité de mener à bien ce dossier dans les meilleurs délais. Le 17 avril, j'étais informé de la publication de l'arrêté modificatif du périmètre de sécurité, cette modification permettant au département d'affiner ses études sur le futur tracé de la RD 1532.

Notre commune ne doit pas souffrir trop longtemps de cette situation inconfortable qui a nécessairement un impact négatif sur son évolution démographique et des conséquences économiques préjudiciables pour ses professionnels (commerçants-artisans) et ses habitants.

En ce début d'année, la commission finances s'est attachée à l'élaboration du budget communal 2025. Cet exercice souvent délicat nous demande d'évaluer nos recettes et nos dépenses à venir pour assurer nos besoins en fonctionnement et en investissement sur l'année. L'équilibre budgétaire est un principe qui doit nous garantir contre tous dérapages pouvant nous contraindre à une augmentation massive de la fiscalité ou à l'utilisation de l'emprunt.

Cette année, l'incertitude sur le devenir de la carrière nous oblige à la plus grande prudence concernant la perception du loyer tiré de

l'exploitation de ce site et cela nous a conduit à ne pas inscrire cette recette au budget 2025 voté le 8 avril.

Sans catastrophisme exagéré, il faut bien envisager l'hypothèse de la perte définitive de ce revenu de plus de 60 000€/an et repenser nos futures dépenses. Les emprunts en cours contractés pour la réalisation du centre village (gites et commerce) sont aujourd'hui en grande partie couverts par le loyer versé par la carrière. Chacun pourra juger de la pertinence de ces investissements et apprécier l'importance d'un commerce de proximité comme « **Le Petit Creux** » dans la vie sociale de notre village. Ce manque à gagner pourra se traduire par plus de difficultés pour la municipalité à répondre favorablement à certaines attentes et exigences formulées par nos concitoyens.

Heureusement tout n'est pas morose et les manifestations de nos associations participent activement à favoriser l'esprit festif dans notre village. La réalisation du marché de Noël de décembre 2024 est l'exemple d'une belle réussite collective pour l'ensemble des organisateurs et je souhaite souligner leur investissement. La commune est disposée à soutenir autant que possible leurs actions et j'invite de nouveaux bénévoles à les rejoindre. L'équipe municipale remercie tous ceux qui contribuent au « bien vivre à LA RIVIERE » et notre participation à leurs activités et manifestations récompense leurs efforts, **ils le méritent... Notre village le mérite.**

Enfin, comme chaque année, il me paraît important de rappeler que la période printemps/été est propice aux travaux extérieurs et aux joies des baignades en piscines. Merci d'être attentif au respect des horaires autorisés concernant l'utilisation d'objets motorisés et bruyants, ces nuisances sonores peuvent constituer un trouble anormal de voisinage.

Je vous laisse sans plus attendre à la lecture de votre bulletin municipal et je vous souhaite dès à présent de belles journées à venir.

Le maire
Raymond ROLLAND

Budgets et taxes communales

En conseil municipal du 8 avril 2025, à l'ordre du jour : le vote des comptes administratifs 2024, des taxes locales 2025, des budgets primitifs 2025 et des subventions versées aux associations.

Nous rappelons que tous les documents comptables sont consultables en mairie et que les comptes-rendus sont affichés en mairie et sur le site internet de la commune.

Budget principal

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Prévu budget 2024	870 472,00 €	870 472,00 €	495 616,00 €	495 616,00 €
Réalisé 2024	581 795,38 €	716 892,99 €	201 853,02 €	297 943,04 €
Résultat de clôture		+ 188 377,15 €		
Prévu 2025	815 877,15 €	815 877,15 €	338 392,04 €	338 392,04 €

Budget chaufferie bois

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Prévu budget 2024	50 502,00 €	50 502,00 €	29 523,73 €	29 523,73 €
Réalisé 2024	35 432,61 €	34 339,81 €	15 941,89 €	15 585,36 €
Résultat de clôture		+ 19 576,17 €		
Prévu 2025	51 408,97 €	51 408,97 €	18 167,20 €	18 167,20 €

(Pour tous les budgets, les chiffres tiennent compte des résultats antérieurs reportés)

Quelques remarques sur le budget primitif 2025

Des dépenses de fonctionnement qui restent maîtrisées avec des frais de personnel qui représentent 44 % du montant total du budget de fonctionnement avec la gestion de 12 agents (6 en équivalent temps plein). Ces coûts augmentent régulièrement du fait de l'évolution naturelle des carrières et de la hausse des cotisations retraite qui vont augmenter de 12 % sur les 4 prochaines années.

Les recettes de fonctionnement quant à elles ne cessent de diminuer : baisse de certaines dotations de l'État (DGF, droits de mutation...) et surtout non prise en compte sur ce budget des revenus liés à la carrière du fait de l'incertitude quant à son avenir.

L'augmentation des dépenses et la diminution de nos recettes de fonctionnement entraînent un effet ciseau qui de fait, viendra amoindrir nos excédents de fonctionnement à venir. Malgré ce contexte, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les taxes locales qui restent à leurs taux actuels pour la part communale. Le montant des bases évolue quant à lui de 1,7 %.

De ce fait, le budget d'investissement se veut très raisonnable pour cette année. En effet notre excédent de fonctionnement qui sert à financer nos dépenses d'investissement recouvre essentiellement notre remboursement du capital de la dette qui s'élève en 2025 à 133 000,00 €. 4 emprunts concernant l'aménagement du centre village arrivent à terme prochainement (2026 et 2028) pour un montant total d'annuités qui s'élève à 82 380,00 €.

Investissements 2025

OBJET	Dépense H.T.	Subvention demandée
Cabane Pied Frais	10 854,57 €	Région 80 % : 8 683,66 €
Jeux centre village (projet conseil municipal d'enfants)	22 000,00 €	Département 50 % : 11 000,00 €
Isolation phonique salles périscolaires	11 000,00 €	Département 50 % : 5 500,00 € Région 30 % : 3 300,00 €

Offre d'emploi

La mairie recrute un agent pour le service périscolaire pour la prochaine rentrée de septembre.
Temps de travail : mi-temps annualisé

Missions : Accueil des enfants et service à la cantine, entretien des locaux (cantine et école).

Pour toutes informations complémentaires, les personnes intéressées peuvent se présenter au secrétariat de mairie.



Aménagement / travaux et sécurité :



Travaux d'enfouissement de la ligne électrique chemin des Brunières



Mise en place d'un molok supplémentaire pour les ordures ménagères, parking salle des fêtes



Dernière croix du village rénovée.



Merci à Monsieur Joseph GABRIELE pour la fabrication des croix et aux agents communaux pour leur remplacement.

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

En septembre 2021, le conseil communautaire de St-Marcellin Vercors Isère Communauté s'était engagé par délibération sur l'élaboration d'un PLUi pour notre territoire sud Grésivaudan. Après de nombreuses réunions et ateliers de travail, le 6 février 2025 le conseil communautaire a voté l'arrêt du PLUi. L'ensemble des communes du territoire et les personnes publiques associées (Chambre d'agriculture, parc du Vercors,

région etc.) avaient jusqu'au 6 mai pour formuler des remarques sur ce futur document d'urbanisme. À LA RIVIERE, en conseil municipal le 8 avril dernier, les élus ont acté un avis concernant le zonage applicable sur notre commune. Au cours de l'été, les habitants pourront exprimer leurs remarques en mairie au cours de l'enquête publique pour laquelle les dates précises seront communiquées prochainement.

Elections municipales mars 2026

Le mode de scrutin pourrait changer pour les prochaines élections municipales.

En effet, si elle venait à être promulguée, la loi adoptée par le parlement le 7 avril 2025 prévoit une réforme substantielle du mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants.

Avec la généralisation du scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes, indépendamment du nombre d'habitants, les listes doivent respecter une alternance femme / hommes.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats et la suppression de la possibilité de panachage (c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres).

Location de salles et matériel communal aux administrés

Nous vous rappelons comme indiqué dans le bulletin municipal précédent, qu'il est possible, pour les administrés, de louer la salle du centre village ainsi que les 2 barnums achetés par la mairie. Pour plus d'informations contacter la mairie

Déchèteries

Nous vous informons que la communauté de communes va mettre en place, à partir de l'automne 2025, la lecture des plaques d'immatriculations des véhicules pour l'accès aux déchèteries

de Saint-Sauveur, Vinay et Saint-Quentin-sur-Isère. Un courrier vous sera adressé prochainement pour permettre l'enregistrement de vos véhicules.

Journée ramassage des déchets

Cette année, la matinée « ramassage des déchets » a été initiée par une habitante de la commune, Françoise, que l'on remercie pour son initiative citoyenne et collective.

Merci aux personnes présentes lors de cette matinée du dimanche 6 avril 2025 et aux habitants car peu de déchets ont été trouvés dans le village.



Enfance Jeunesse

Conseil Municipal d'Enfants (CME)

Les élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME) finalisent leur projet de rénovation de l'aire de jeux « sous le petit creux ».

Les élus (adultes), membres de la commission communale « enfance-jeunesse » les ont accompagnés tout au long de leur action : recherche d'idée pour les jeux, rencontre avec un technicien pour les conseiller et leur indiquer ce qu'il était possible d'installer, étude des devis...

Après avoir réfléchi et choisi 2 propositions les enfants ont présenté et argumenté leur projet à l'ensemble de conseillers municipaux adultes. Ils ont su être convaincants et les conseillers ont validé la réalisation.

La dépense relative à cette action a été inscrite au budget primitif 2025 et une demande de subvention a été adressée au Département de l'Isère.

Ces travaux devraient être réalisés dans les mois à venir afin de permettre à Amaury, Esteban, Lilou, Lina, Liya, Lyna, Masha et Nélia de voir leur projet se concrétiser avant la fin de leur mandat.

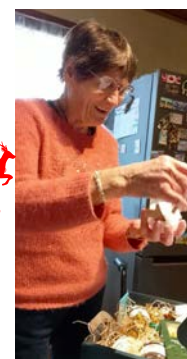
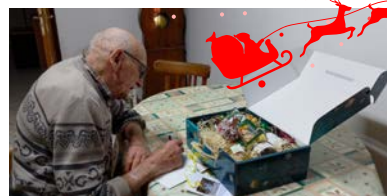
Déjà 2 ans que le Conseil Municipal d'Enfants a vu le jour à LA RIVIERE, de nouvelles élections seront donc organisées en fin d'année.

Action Sociale

Colis de Noël

Les colis de Noël destinés aux habitants de La Rivière de 80 ans et plus ont été distribués les 11 et 12 décembre 2024 par les membres de la commission Action Sociale.

Nos aînés nous ont accueillis avec bonne humeur et ce fut l'occasion d'échanges chaleureux.



Après-midi musicale

Comme l'année dernière les membres de la commission « action sociale » ont proposé aux administrés de la commune de 70 ans et plus de venir participer à un après-midi récréatif. Cette animation prise en charge par la commune est offerte aux aînés qui peuvent venir accompagnés par la personne de leur choix, les accompagnants devant s'acquitter d'un droit d'entrée de 10,00 €.

Après une représentation théâtrale en 2024 qui avait été appréciée par tous, c'est une après-midi musicale qui a été proposée le samedi 3 mai à la salle des fêtes communale.

Lou Gaillard, bien connue par les Riverains, avec son groupe « Los Burritos Santos » a animé cette journée qui fut un beau moment de partage et de convivialité



Cecillon
TRAITEUR
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
RESTAURATION SCOLAIRE

BOUCHERIE CHARCUTERIE ARTISANALE,
TRAITEUR, PÂTISSERIE, VINS,
FROMAGES, PRODUITS DU TERROIRS,
RESTAURATION COLLECTIVE

Magasin & Laboratoire
60 ZA les Levées - 38470 VINAY
04 76 36 90 30
www.cecillon-traiteur.fr

Jurassiclim

Climatisation, Chaudières
Installation - Entretien - Dépannage
Déplacement dans le département de l'ISÈRE
07 69 31 65 37
contact@jurassiclim.com



Départ à la retraite

Après 20 ans de service auprès des plus jeunes enfants de la commune en tant qu'ATSEM, Kate a fait prévaloir ses droits à la retraite au 1^{er} février.

Embauchée en 2005 par la Communauté de communes Vercors-Isère qui avait alors la compétence scolaire/périscolaire, Kate a accompagné, chouchouté, câliné, endormi et consolé de nombreux enfants de la commune qui, pour certains, sont maintenant bien grands voire même majeurs !

Élus, enseignants et agents communaux se sont réunis fin janvier autour du verre de l'amitié. Ce fut l'occasion de la remercier et de se remémorer quelques anecdotes partagées tout au long de son parcours.



Le mot de la directrice

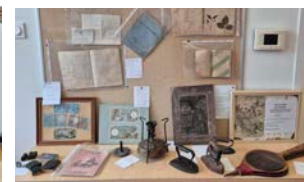
Zoom sur le patrimoine



Cette année, les élèves de l'école s'intéressent au patrimoine de notre village. Avec l'aide de l'association « Histoire de... », ils sont allés rencontrer des anciens et récolter leurs

témoignages, arpenter le village pour relever et dessiner les lieux et monuments remarquables, dans le but de réaliser un dépliant proposant une balade dans la commune et indiquant les éléments patrimoniaux de la commune à découvrir. Après une remise officielle aux élus qui aura lieu fin juin, ce document sera disponible en mairie, afin de faire connaître aux habitants et visiteurs de passage les points d'intérêt de La Rivière.

Grâce à l'implication de nombreuses familles, nous avons également pu installer dans l'école un petit musée éphémère d'objets anciens. Outils, objets du quotidien ou de loisir, cahiers



d'écoliers ou journaux d'époque, nous avons pu réunir des dizaines d'objets, et chaque élève a fièrement présenté à sa classe ce qu'il avait apporté, en expliquant le fonctionnement ou l'utilité, avant d'aller placer son objet dans le musée. Ce travail a été l'occasion de se pencher sur la vie d'antan et de ressortir des greniers des trésors oubliés.

Voilà une belle occasion pour les élèves de La Rivière de s'approprier leur village et de s'intéresser à son histoire et à la façon dont vivaient les Riverains au siècle dernier.

Mélodie Caine

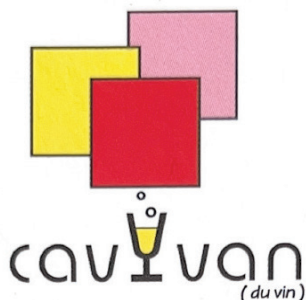
Commémoration du 8 mai

80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts par les enfants du Conseil Municipal après lecture du texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) par Melle Clara BERNARD-GRANGER et du texte officiel du Ministre des Armées lu par monsieur le Maire.

Nous remercions les représentants des Anciens Combattants, les Pompiers, les Enfants du Conseil Municipal et Clara pour sa lecture ainsi que les habitants présents lors de cette journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes.

Un apéritif a été offert par la mairie à la salle centre village



Vins
Spiritueux
Bières
Champagne
Coffret Cadeau
Accessoires

14, Grande Rue - 38470
VINAY
04 76 64 35 60

Place de la Gare - 38210
TULLINS
04 76 65 01 75

Du Mardi au Samedi 9h-12h et 15h-19h

www.cavyvanduvain.com
cavyvan@gmail.com

Vœux de la Municipalité

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée le vendredi 17 janvier 2025 à la salle des fêtes.

Un apéritif dînatoire a été offert aux habitants après le discours du maire



Banquet des Laboureurs

Le dimanche 9 février 2025, le village de La Rivière a célébré Saint-Antoine, patron des laboureurs.

Une messe s'est tenue à l'église du village animée par le Père Jonas BOLEKO PEA, Françoise et Raymond CHARLES et la chorale, suivi du traditionnel partage de la brioche avec les personnes présentes et du banquet des laboureurs organisé à la salle des fêtes.

Une belle réussite pour les organisateurs de cette session 2025 : Magali et Nicolas BERNARD-GRANGER, Laurence et Joseph GABRIELE, Pascal PERRIN MERLIOZ, Ginette et Matthieu RICCIO, Kate et Raymond ROLLAND, Blandine et Alain RUGGIERO, Victoria ainsi que Gino MANGANELLO qui nous a malheureusement quittés trop vite.



Un grand merci aux personnes volontaires qui ont repris le flambeau pour 2026 afin que cette fête traditionnelle perdure.

ETAT CIVIL 2024

Naissances

FRECAUT Léo
né le 18 mars 2024,
fils de FRECAUT Nicolas
et de HUGUES Héléna

SAADI Karim
né le 06 novembre 2024,
fils de SAADI Saïd
et de BOUFENZER Souad

NUGUES Heliona
née le 16 décembre 2024,
fille de NUGUES Nolan
et de SAVALLE Manon

Mariages

**MASSIT Bruno et
AGAROSSİ Angeline**
le 08 juin 2024

**DEMON Mathieu et
BONNETON Emilie**
le 28 septembre 2024

Décès

BLANC-GONNET Jean
le 08 avril 2024

GIRAUD épouse CICERONE Evelyne
le 08 août 2024

LORIDON épouse MAUR Véronique
le 22 juin 2024

MANGANELLO Calogero
le 04 octobre 2024

CHANIN Olivier
le 15 novembre 2024

Julien Milano
LA RIVIÈRE
06 73 86 20 24
milano.mpr@hotmail.com
PEINTURES ET SOLS

SAFTI
Maxence GERBOUD
Conseiller indépendant
en immobilier
06 48 03 11 15 / maxence.gerboud@safti.fr
Ei - Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n° 979 081 213 GRENOBLE

Bien vivre à La Rivière...

Notre village, préservons-le et gardons-le propre !!!

Merci de respecter les lieux publics
et de ne pas les dégrader !!!



Je respecte mon environnement et mon voisinage

Rappel des horaires d'utilisation des appareils à moteurs :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
 - Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
 - Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 ;
- Nous rappelons que l'utilisation d'engins à moteurs en dehors des heures autorisées est interdite (tondeuses, débroussailleuse, ponceuses, perceuses, tronçonneuses, matériel agricole et autres matériels bruyants).

Élagage des arbres

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'entretenir les végétaux (haies, arbustes, arbres) le long des voies publiques et en limite de voisinage. Certains débordements nuisent à la sécurité (manque de visibilité, obligation de se déporter) et bloquent l'intervention des sapeurs-pompiers.

Nous vous demandons de respecter ces règles afin de prévenir les risques de coupures des lignes électriques ou téléphoniques en cas d'intempéries (vent, neige...) et encourageons vivement tous les propriétaires à faire le nécessaire.

Feux de broussailles

Le brûlage des déchets végétaux des jardins est interdit. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Le non-respect de la réglementation expose le contrevenant à une amende de 4^e classe pouvant s'élever jusqu'à 750€.

Divagation des chiens

Il est trop souvent constaté que certains propriétaires de chiens ne maîtrisent pas leurs animaux parfois agressifs avec leurs congénères ou autres.

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et qu'il est recommandé de les promener en laisse voire pour certains de les munir d'une muselière pour éviter tout incident.

Des déjections canines sont fréquemment constatées sur les voies publiques.

Par mesure d'hygiène publique, nous rappelons que les crottes de chiens sont interdites sur :

- les voies publiques;
- les trottoirs;
- les espaces verts publics;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines.

Chacun d'entre nous a la liberté de se promener sur nos routes et chemins en toute tranquillité.

Nous invitons les propriétaires de chiens à vérifier leurs clôtures ou autres dispositifs de sécurisation et à les renforcer si nécessaire.

Attentions aux aboiements intempestifs.

Bienveillance, tolérance, respect et communication sont les éléments clés du bien vivre ensemble.

Défibrillateur

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à disposition à l'entrée de la salle des fêtes sous le porche.



Sécurité routière, je ralentis lors de mes déplacements dans le village !!!



Feu d'artifice

Le feu d'artifice aura lieu
le **dimanche 13 juillet 2025**



Proposition de soutien scolaire en mathématiques

Bonjour, je m'appelle Nathan, 17 ans, lycéen en première et ancien élève de l'école de La Rivière. Je propose mon aide pour du soutien scolaire en math à des élèves du primaire à la troisième. Je suis disponible le samedi matin de 9h à 12h, et je demande 12€ pour une heure de soutien. Je suis joignable au : 07 66 76 36 21»

Merci à vous et bonne journée !

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application

Panneau Pocket

Me Commune
100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Informations
Alertes
Évènements

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur ordinateur et tablette





Planning des temps collectifs RPE mai à juillet 2025

Mai	
Mardi 27	L'Albenc, Vinay (médiathèque),
Jeudi 29	Féried
Juin	
Mardi 3	L'Albenc (terrain de boule), Vinay
Jeudi 5	Vinay, Poliénas (Bibliothèque)
Vendredi 6	La Rivière
Mardi 10	L'Albenc (terrain de boule), Vinay
Jeudi 12	Vinay, Chasselay
Vendredi 13	St Quentin
Mardi 17	L'Albenc (terrain de boule), Vinay
Jeudi 19	Vinay,
Vendredi 20	La Rivière
Mardi 24	L'Albenc (terrain de boule), Vinay
Jeudi 26	Vinay, Poliénas (Stade)
Vendredi 27	St Quentin
Mardi 10	L'Albenc (terrain de boule), Vinay
Jeudi 12	Vinay, Chasselay
Vendredi 13	St Quentin
Juillet	
Mardi 1 ^{er}	Vinay,
Jeudi 3	Vinay, Varacieux (jardin Mairie)
Vendredi 4	La Rivière (City Stade)
Jeudi 10	Vinay avec le Centre de Loisirs
Vendredi 11	St Quentin avec le centre de Loisirs

Relais petite enfance (RPE)

Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation, etc. Les responsables du Relais Petite Enfance vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés

à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, des renseignements sur les formations, vous avez besoin d'être soutenus au sein de votre exercice professionnel, vous souhaitez rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables du RPE vous accueillent lors des permanences et lors des temps d'éveil avec les jeunes enfants que vous accueillez.

Relais Petite Enfance SMVIC		
RPE St Marcellin	04.76.64.96.07	rpe.antennestmarcellin@smvic.fr
RPE Chatte	04.76.64.44.45	rpe.antennechatte@smvic.fr
RPE Ram'Dam St Romans	04.76.36.18.53	rpe.antennestromans@smvic.fr
RPE Antenne Vinay	04.76.38.94.74	rpe.antennevinay@smvic.fr





Le Saviez-vous ?



Votre geste de tri simplifié depuis le **1er juillet 2024** : papiers et emballages, tous réunis dans le conteneur **JAUNE** !



En vrac, sans sac et non imbriqués, sinon ils ne pourront pas être recyclés !



Pour savoir quels emballages, trier c'est simple : c'est tout ce qui emballage ! Qu'ils soient en carton, en plastique, ou encore en métal !



Pour les emballages en verre, rien n'a changé : ils vont toujours dans le conteneur **VERT**.
En vrac, sans sac, sans bouchon ni couvercle.

Les bouchons en plastique, en métal, et les couvercles de bocaux doivent être jetés dans le conteneur **JAUNE**, tandis que les bouchons en liège vont dans la poubelle ordinaire.



Et pour le reste ? C'est encore plus simple, il y a le conteneur **GRIS** pour les ordures ménagères : verres et assiettes cassés, produits d'hygiène corporelle (brosse à dents, lingette, coton-tige, couche, rasoir et lame...) et les déchets alimentaires non compostables (os, arrêtes, laitages ...).

Dans un sac fermé de 30L maximum !




Point d'Apport Volontaire Place des Pivoines, 38160 Saint-Sauveur



Pour les objets volumineux c'est direction la **déchèterie** (carton, gravats, mobilier,...), pour encore + de tri !
Et si vous pensez qu'ils peuvent servir encore, il y a la **Ressourcerie Intercommunale**.



Pour vos **déchets organiques** Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins :

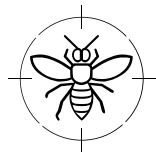
- Composteurs Individuels + **formation gratuite** ; Plastique **325L** et bois **404L 16€**, bois **603L 23 €**
- Lombricomposteurs (**50€**) + **formation gratuite**
- **Accompagnement** pour l'installation d'un site de compostage partagé
- Opération "adopte une poule !" 

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet :

<https://www.saint-marcellin.fr/intercommunalite/>

Infos et inscriptions au **04 76 38 66 03**
tri.dechets@saint-marcellin-vercors-isere.fr

Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.



PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

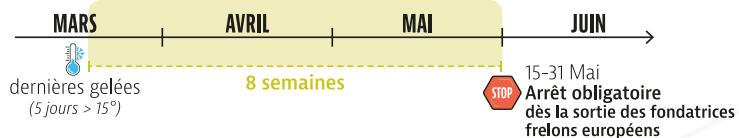


FICHE TECHNIQUE



QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu **5 jours à +15°**, et pendant 8 semaines



OÙ PIÉGER ?

Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est importante** à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés.

À l'ombre, à côté d'une source de **nourriture printanière** (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ **1m20**






CONSEILS

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne captent rien.



QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type :

-  1/3 bière
-  1/3 sirop de fruits rouges
-  1/3 vin (blanc ou rouge)



IMPORTANT

Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.




CONSEILS

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères 

Marché de Noël

Une belle réussite et un grand MERCI aux associations pour avoir proposé et organisé un marché de Noël inter associations. Un moment convivial et apprécié par les habitants.



Le samedi 29 mars après-midi, les rues du village étaient animées : elles accueillait le traditionnel carnaval des enfants de l'école, organisé par le comité des fêtes. Après s'être costumés et maquillés, les jeunes et les moins jeunes ont défilé dans les rues du village pour accompagner Monsieur Carnaval. Celui-ci a entièrement été réalisé par les enfants de l'école primaire, et nous avons notamment pu apprécier les empreintes de mains de tous les enfants sur le personnage. Quant aux déguisements, ils ont fait preuve d'une grande originalité. Bravo à tous. De retour sur la place de la salle des fêtes, Monsieur Carnaval a connu son jugement. Tout le monde s'est réuni autour de lui et a assisté à sa disparition par les flammes, sous les applaudissements du jeune public. Les pompiers de Saint-Quentin-sur-Isère ont toutefois assuré la sécurité.

Cet évènement s'est poursuivi par un goûter à la salle des fêtes, offert aux enfants par le comité des fêtes. Buvette et petite restauration ont rassemblé toutes les générations jusqu'en début de soirée, dans une bonne humeur caractéristique de notre village

Il faut noter que le comité des fêtes tourne avec une équipe très réduite et a donc besoin de bénévoles pour en assurer la pérennité. Nous espérons donc avoir de nouvelles recrues prochainement pour continuer nos prestations.



Avec la reprise de ses activités, le comité des fêtes de La Rivière a relancé le samedi 22 mars un évènement très apprécié des Riverains : la dictée; 24 participants, dont 5 enfants, se sont lancés dans cet exercice avec un texte d'Eveline Jaques : « Lettre à nos amis les chats ». Un texte plein d'humour, patiemment lu par Virginie, institutrice à l'école de La Rivière. Tout le monde s'est prêté au jeu avec beaucoup de sérieux et de bonne humeur.

La meilleure copie chez les enfants a été rendue par M^{elle} Manon Martin avec 19 fautes, et chez les adultes par Yolande Borel Faure avec 9 fautes seulement. À noter que le recordman du plus grand nombre de fautes en a fait 54.

Afin de patienter pendant les corrections des épreuves, le comité des fêtes a proposé des crêpes, gâteaux, popcorns et toutes sortes de boissons.

Le montant des inscriptions a été reversé au Sou de écoles du village

Pierre Dutertre



La Horde du contretemps

« Avec le printemps, la saison des guinguettes à repris à la ferme des 1000 joies ! On se retrouve un vendredi sur deux à partir de 18h au 246 montée des chances. Au menu : un super marché avec les bons produits de la ferme (pains, brioches, légumes, noix...), un bon repas paysan et local, des artistes au top pour nous faire danser et le bar pour se désaltérer. Tout ça dans une ambiance agréable et festive où les rencontres se font nombreuses ! A bientôt ! »



Sou des écoles



Grand Loto du Sou des écoles – Une soirée conviviale et solidaire à La Rivière !

Le Sou des écoles vous donne rendez-vous le **samedi 24 mai 2025 à 19h30 à la salle des fêtes** pour son grand loto annuel ! C'est l'occasion parfaite de passer un moment chaleureux en famille ou entre amis tout en soutenant les projets de l'école.

Au programme de superbes lots à gagner :

- Un bon de **350 € chez Carrefour Voyages** (idéal pour une escapade bien méritée)
- Un bon d'achat de **180 € à Grand Place** (parfait pour un peu de shopping)
- Une aire de jeux gonflables (qui fera le bonheur des enfants)
- Et de nombreux autres qui raviront petits et grands
- Enveloppes à 2 euros, toutes gagnantes.

Les cartons seront en vente au prix de **2,50 € l'unité**.

À partir de 18h30, une buvette avec petite restauration sera à votre disposition pour grignoter tout au long de la soirée. **Ambiance conviviale garantie !**

Les bénéfices de cet événement serviront à financer les sorties scolaires et les projets pédagogiques pour les élèves de notre école.

Attention, les places sont limitées à 150 personnes ! Priorité sera donnée aux familles de l'école avec une inscription possible jusqu'au 16 mai. Pour les participants extérieurs, les inscriptions seront possibles à partir du 16 mai. Et pour ceux qui décideraient de nous rejoindre au dernier moment, nous vous accueillerons à partir de 19h30, dans la limite des places disponibles.



Alors, venez nombreux partager ce moment festif et soutenir nos enfants. Qui sait ? Peut-être que le prochain grand gagnant... ce sera vous !

Contact pour la réservation :
Laurent Ferchaud;
06 88 53 27 15

Association PAUSE'CRÉA

Cette année l'association PAUSE'CREA vous propose divers ateliers.

Certains ont déjà eu lieu : initiation au crochet, bracelets brésiliens, poterie et aquarelle. Malheureusement celui prévu pour la fabrication de bougie n'a pu se tenir faute de participant, mais ce n'est que partie remise.

Nous avons fait notre journée portes ouvertes le 12 avril afin de vous présenter notre travail. Nous avons espéré une plus

grande fréquentation. Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenues.

Si vous nous avez ratées le 12 avril, nous serons présentes au festival de la Ferme des mille joies le 31 mai. Nous ouvrirons également les locaux et notre bibliothèque tous les samedis à 15 h à compter du 3 mai et ce jusque fin juin. Pour juillet et août nous afficherons les jours d'ouverture sur la porte.

A venir : les prochains ateliers que nous vous proposons :

- Le 24 mai : Fabrication de produits d'entretien naturel
- Le mardi 10 juin et le vendredi 20 juin de 18h à 20h: initiation à la poterie (avec animatrice professionnelle), il faut au moins 5 participants sinon la séance est annulée. Séance 35 €.
- Les vendredis 30 mai, 13 juin et 27 juin de 17h à 20h : initiation à la couture (avec animatrice professionnelle qui fournit les machines à coudre si vous n'en n'avez pas), au moins 4 participants. Séance 10 €.

les machines à coudre si vous n'en n'avez pas, au moins 4 participants. Séance 10 €.

L'ACCA

L'ACCA de La Rivière, n'est pas seulement une association de chasseurs mais surtout de personnes soucieuses de la biodiversité et de l'équilibre indispensable à tous en respectant le plan de chasse qui nous est attribué le tout dans la convivialité, la sécurité et le mélange des générations qui font le lien si cher à nos campagnes. Nous participons également à l'entretien des sentiers de randonnées avec 5 corvées annuelles dédiées à cela et nous sommes fiers de l'entente entre les différents acteurs du monde rural et de celle avec les habitants du village

Marché à la ferme



Depuis le mois de janvier se tient sur le parking de la salle des fêtes un petit marché tous les lundis de 16h30 à 18h30. William vous y attend avec du pain au levain cuit dans un des fours à bois du village, des brioches et autres gourmandises. Avec le retour du printemps, les légumes bio de Justine cultivés en plein champs font leur

apparition sur le stand. Et vous pourrez aussi venir goûter les pesto d'ail des ours, infusions de plantes et sels aromatisés d'Elena élaborés à partir des plantes sauvages qui poussent aux Monts. Elwood sera également présent pour vous proposer des plants de tomates au cours du printemps.

Amicale des sapeurs-pompiers de St-Quentin-sur-Isère

Les sapeurs-pompiers Saint-Quentinois sont intervenus 225 fois pour l'année 2024 :

St-Quentin-sur-Isère : 65 sorties

Montaud : 24 sorties

La Rivière : 31 sorties

Tullins : 74 sorties

Morette : 2 sorties

Poliénas : 3 sorties

Autoroute A49 : 12 sorties

Rovon : 4 sorties

St-Gervais : 4 sorties

Vinay : 2 sorties

Moirans : 1 sortie

Vatlieu : 1 sortie

Veurey-Voroize : 1 sortie

Département de l'Ardèche : 1 sortie

Secours à personne : 156 sorties

Accident de la circulation : 24 sorties

Feu de véhicule : 7 sorties

Feu de bâtiment : 6 sorties

Feu de récolte : 1 sortie

Feu de cheminée : 5 sorties

Feu ou fumée sans précision : 9 sorties

Fuite de gaz : 3 sorties

Inondation : 3 sorties

Effondrement avec victime : 1 sortie

Intervention animalière : 6 sorties

Menaces diverses : 2 sorties

Reconstitution : 1 sortie

À rajouter 45 interventions de la chaîne de commandement.

Pour 2025, 80 sorties comptabilisées depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 18 avril.

Les sapeurs-pompiers St-Quentinois vous remercient pour l'accueil que vous leurs avez apporté lors de la tournée des calendriers.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers St-Quentinois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons, si vous voulez venir découvrir le monde des sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou demandez à la mairie le contact du chef de caserne.



Chef de caserne : Lieutenant Glénat-Jaime Jérôme
 Adjoint au chef de caserne : Adjudant-chef Calvez Frédéric
 Président de l'amicale : Fourel Fabien
 Trésorier de l'amicale : Glénat-Jaime Gabriel
 Secrétaire de l'amicale : Leita Romain



Nicolas FERRER-LALOE
Gérant

Tél. 06 74 28 19 11
Mail nfl.cvrd@orange.fr

Terrassement

Assainissement

Réseaux

Aménagement extérieur

Espaces verts

Enrobés

■ HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

- Lundi : 8 h / 12 h

- Mardi : 13 h 30 / 18 h

- Jeudi : 13 h 30 / 18 h

- Vendredi ... : 8 h / 12 h

suivez-nous sur le site internet :

www.la-riviere38.fr

■ DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE

04 76 93 31 75

Lundi 13h30 à 18h

Mer 9h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi 9h à 18h

Une pièce d'identité ou un justificatif de domicile peut vous être demandé.

■ VIE PAROISSIALE

Pour toute personne voulant contacter la paroisse, pour baptême, mariage, funérailles ou pour faire donner des messes pour les défunts s'adresser ou téléphoner à :

M^{me} Charles Françoise, le village.

tél. : 04 76 35 17 26

La paroisse St Joseph des Deux-Rives,

Père Jonas BOLEKO PEA, tél. : 04 76 36 70 44

■ TÉLÉPHONES UTILES

Pompiers 18

Gendarmerie 17 ou 06 76 64 78 17

Samu 15

Secours en montagne 04 76 22 22 22

Mairie 04 76 93 61 52

École de La Rivière 04 76 93 60 23

Périscolaire 06 84 72 13 03

Médiathèque intercommunale

..... 04 76 65 80 74

Kinésithérapeute (St-Quentin)

M^{me} Larue-Sanou 04 76 37 45 24

ou 06 30 91 50 26

et M^{me} Schena 04 76 06 11 66

Infirmière M^{me} Epailly 04 76 93 66 11

Pharmacie de St-Quentin 04 76 93 68 08

Taxi Finet 04 76 07 08 09 - 06 07 09 15 31

Saint-Marcellin Vercors Isère

Communauté 04 76 38 45 48

Astreinte régie Eau/Assainissement

..... 04 76 36 94 01

EDF dépannage 0810 333 338

Télécom dépannage 10 13

Restaurant "Au Petit Creux" 04 76 93 52 81

Camping à la Ferme "La Thuillière" .. 04 76 93 61 36

Chambre d'hôtes "Au vieux Four" 06 18 40 45 53

CARS RÉGION EN ISÈRE. Toutes les infos commerciales sur le réseau de cars sont disponibles sur :

www.carisere.auvergnhonealpes.fr

ou au 04 76 26 38 38

Centrale de réservation des gîtes de France :

..... 04 76 40 79 40